

L'envert de ta cour



Envie de verdir votre environnement ? Participez au programme « L'envert de ta cour »!

Vous pourriez recevoir une somme allant jusqu'à 2500 \$ pour la réalisation de votre projet de verdissement. Le comité de sélection annoncera les établissements gagnants le 22 mai prochain, Journée internationale de la diversité biologique.

Règles d'admissibilité :

Le projet proposé doit améliorer le verdissement (voir définition p.2) du terrain d'un établissement scolaire, d'un centre de la petite enfance (CPE) ou d'un organisme à but non-lucratif (OBNL) situé sur le territoire de la ville de Sept-Îles et être déposé par ce dernier.

Un seul projet peut être déposé par un établissement scolaire, un CPE ou un OBNL.

Le projet doit refléter l'implication du plus grand nombre de parties prenantes de l'établissement et obligatoirement des jeunes et/ou des participants dans sa planification, sa réalisation et son entretien.

La pérennité et la durabilité du projet doivent être démontrées.

L'établissement dont le projet est retenu a jusqu'au 31 décembre de l'année en cours pour compléter le projet ainsi que pour installer la plaque commémorative fournie par la CPESI par ses propres moyens et à ses frais.

L'établissement sélectionné a jusqu'au 31 décembre de l'année en cours pour remettre un rapport final, qui devra être approuvé par l'agente de sensibilisation de la CPESI. La révision du rapport final se fera au plus tard 5 semaines après son dépôt.

Critères de sélection :

Pérennité : le projet doit démontrer comment il assurera sa pérennité au fil des ans via son aménagement, l'implication de la collectivité, des parties prenantes de son établissement, la protection et l'entretien des éléments du projet (arbres, arbustes, vivaces, etc.).

Respect de l'environnement : le projet doit démontrer qu'il s'inscrit dans le respect de l'environnement (exemple : utilisation d'engrais naturels, habitats pour la faune, etc.).

Participation du milieu : le projet doit avoir des retombées directes et positives pour le milieu concerné. Il doit être éducatif en plus de démontrer l'implication des jeunes et/ou des participants dans sa planification et sa réalisation.

Une valeur ajoutée au projet de verdissement incluant un volet « sensibilisation » (santé nutritive, environnement, biodiversité, valorisation de la matière, etc.) serait un atout.

Originalité : le projet doit démontrer de l'originalité. Cela peut être dans sa démarche, dans sa présentation ou dans son esthétique.

Documents à joindre (aide-mémoire à cocher) :

- Formulaire d'inscription incluant l'estimation des coûts du projet global
- Résolution du conseil d'établissement ou du conseil d'administration confirmant leur approbation du projet et leur participation au respect des règles d'admissibilité, des échéances de réalisation et à l'accord de financement
- Confirmation des autres sources de financement (s'il y a lieu)

Remettez votre candidature au plus tard le 26 avril de l'année en cours à 12 heures aux coordonnées ci-dessous.

Les candidatures déposées au-delà de cette date seront refusées.

Brigitte Fournier, agente de projets de sensibilisation
818, boulevard Laure, bureau 104
Sept-Îles, QC, G4R 1Y8
Courriel : bfournier@cpesi.org



« L'envert de ta cour » est rendu possible grâce à Aluminerie Alouette, partenaire financier activement impliqué dans la mise en place de ce programme.



Depuis plus de 40 ans, la CPESI continue de sensibiliser les populations à la protection de l'environnement, la préservation des ressources et l'importance du développement durable.



SVP, retournez ce formulaire dûment complété et signé au plus tard le 26 avril 2020 à 12 heures par courriel à bfournier@cpsi.org ou par la poste au 818 boulevard Laure, bureau 104, Sept-Îles (Québec), G4R 1Y8.

INFORMATION GÉNÉRALE

Renseignements sur l'établissement

Nom de l'organisme : _____

Adresse postale : _____

Adresse courriel : _____

Téléphone : _____ Télécopieur : _____

Directeur ou président de l'organisme

Nom : _____

Téléphone : _____

Adresse courriel : _____

Représentant du personnel pour le projet

Nom : _____

Téléphone : _____

Adresse courriel : _____

Montant du financement demandé : _____

Définition de « verdissement » selon *Vivre en ville* :

« Opération visant à augmenter la quantité de végétaux présents dans un espace donné, motivée par des objectifs environnementaux (îlots de chaleur, eau, air, etc.) et d'amélioration de la qualité de vie. »

*Tiré du site web Vivre en ville - Verdissement :
vivreenville.org/thematiques/verdissement/
Page consultée le 1^{er} février 2017*

J'atteste avoir pris connaissance du contenu de ce formulaire d'inscription, des règles d'admissibilité et de l'accord de financement et je m'engage à respecter toutes les exigences afin d'assurer la bonne réalisation et la pérennité du projet de mon établissement.

Signature du responsable : _____ Date : _____

Pour usage interne seulement

Date de réception : _____

Documents reçus :

- Formulaire d'inscription incluant l'estimation des coûts du projet global
- Résolution du conseil d'établissement ou du conseil d'administration confirmant leur approbation du projet et leur participation au respect des règles d'admissibilité, des échéances de réalisation et de l'accord de financement
- Confirmation des autres sources de financement (s'il y a lieu)
- Autres documents (exemple : lettre(s) d'appui, photos, plan d'aménagement, etc.) :



Informations générales à propos du terrain de l'établissement

Décrivez la situation actuelle du terrain de votre établissement et, si possible, joignez-y des photographies (les photographies peuvent être envoyées en annexe).

Note : Un maximum de 5 photographies sera accepté. Les images envoyées par courriel doivent être enregistrées en format JPEG. La taille maximale de chaque fichier doit être inférieure à 5 Mo.

Décrivez brièvement le programme actuel d'entretien du terrain (exemple : fréquence de la tonte de la pelouse, nettoyage de la cour, déneigement, etc.).



Description du projet

Quels sont les objectifs de votre projet de verdissement ? Décrivez les avantages que le projet pourrait avoir sur les utilisateurs de votre établissement et la collectivité.

Quels sont les rôles que joueront les jeunes, les parents, le personnel et la collectivité locale dans l'élaboration et la mise en œuvre de votre projet de verdissement ?



Entretien

Expliquez en détail la façon dont le terrain sera entretenu après la réalisation de votre projet afin d'en assurer la pérennité. Spécifiez les mesures qui seront mises en place pendant les premiers mois suivant la plantation. Précisez le rôle joué par les différents intervenants du dossier (exemple : jeunes, parents, collectivité, personnel) ainsi que les fréquences et les périodes d'épandage d'engrais, d'utilisation de paillis, etc. Indiquez les moyens que vous emploieriez pour protéger vos aménagements (protection hivernale, tonte de pelouse, etc.).

Par exemple, si vous plantez des arbres au printemps ou à l'été, il est important de fournir un tableau décrivant les entretiens qui seront faits par semaine ainsi que les noms des responsables de ces différentes tâches. En cas de manque d'espace, vous pouvez fournir ce tableau en annexe.

Grandes étapes du projet

Date de début du projet : _____

Date de fin du projet : _____

Date d'événement prévue (lancement, inauguration, communiqué, etc.) :



Budget

Inscrivez la répartition de l'ensemble des coûts du projet incluant les taxes. Pour toutes dépenses inscrites, une justification des dépenses (soumission, relevé, article de catalogue, etc.) doit être soumise en annexe.

Catégorie	Demande	Autres financeurs (précisez ci-dessous)		
		Confirmé	En attente	En nature
Arbres, arbustes et autres plantes				
Équipement (outils de jardinage)				
Main-d'oeuvre (préparation de terrains, etc.)				
Autre(s) (chaux, terre, ammendements, etc.)				
Matériaux d'aménagement (bois, métal, carton, etc.)				
Financement total				
MONTANT TOTAL DU PROJET				

Autres sources de financement :	Montant	État (en attente ou confirmé)



Accord de financement

Si le projet de votre établissement est choisi, il est convenu que :

- Le programme « L'envert de ta cour » versera une aide financière pouvant s'élever jusqu'à 2500 \$ pour la mise en œuvre du projet. Les gestionnaires du programme se réservent le droit de ne pas attribuer l'entièreté des sommes dans le cas où les projets reçus ne correspondent pas aux objectifs et aux modalités prescrits.
- L'établissement sélectionné permettra aux représentants du programme « L'envert de ta cour » un accès raisonnable au site du projet dans le but de le photographier et de le publiciser.
- L'établissement sélectionné préviendra la Corporation de protection de l'environnement de Sept-Îles au minimum 14 jours avant une inauguration ou un dévoilement officiel afin que celle-ci puisse organiser une prise de photographie avec le partenaire financier, Aluminerie Alouette.
- L'établissement dont le projet est retenu a jusqu'au 31 décembre de l'année en cours pour compléter le projet ainsi que pour installer la plaque commémorative fournie par la Corporation de protection de l'environnement de Sept-Îles par ses propres moyens et à ses frais.
- L'établissement sélectionné a jusqu'au 31 décembre de l'année en cours pour remettre un rapport final, qui devra être approuvé par l'agente de sensibilisation de la Corporation de protection de l'environnement de Sept-Îles. La révision du rapport final par l'agente de sensibilisation de la Corporation de protection de l'environnement de Sept-Îles se fera au plus tard 5 semaines après son dépôt.
- Les lignes directrices de la rédaction du rapport final sont remises par la Corporation de protection de l'environnement de Sept-Îles à l'établissement sélectionné.
- Afin de s'assurer du respect des orientations du projet déposé, les sommes seront remises à l'établissement sélectionné de la manière suivante :
 - 60 % du montant à l'annonce de sa participation.
 - 20 % du montant lors de l'annonce de la fin du projet et de la pose de la plaque commémorative.
 - 20 % du montant lorsque l'agente de sensibilisation de la Corporation de protection de l'environnement de Sept-Îles approuvera le rapport final du projet.

La signature de la personne responsable confirme l'acceptation des conditions de l'accord de financement mentionnées ci-dessus :

Signature du responsable : _____ Date : _____

N'oubliez pas !

Envoyez votre demande au plus tard le 26 avril 2020 à 12 heures par courriel à bfournier@cpsi.org ou par la poste au 818 boulevard Laure, bureau 104, Sept-Îles (Québec), G4R 1Y8. Assurez-vous que le dossier de demande comprend :

- Formulaire d'inscription incluant l'estimation des coûts du projet global
- Résolution du conseil d'établissement ou du conseil d'administration confirmant leur approbation du projet et leur participation au respect des règles d'admissibilité, des échéances de réalisation et de l'accord de financement
- Confirmation des autres sources de financement (s'il y a lieu)
- Tout autre document que vous jugez pertinent à votre candidature

Un document manquant pourrait retarder l'analyse de votre dossier et/ou l'annulation de votre candidature.